

Réserves de gaz en Tanzanie

Evaluation des réserves P1+P2 du champ de Mnazi Bay par RPS Energy : 272,5 Gpc en part Maurel & Prom nette de redevances⁽¹⁾ (+28 %)

Les réserves du Groupe correspondent aux volumes d'hydrocarbures récupérables des champs déjà en production et de ceux mis en évidence par les puits de découverte et de délinéation qui peuvent être exploités commercialement. Les réserves de gaz ont été évaluées par RPS Energy au 31 décembre 2015.

A travers les actifs gaziers détenus par Maurel & Prom en Tanzanie, le Groupe a accès à des revenus fixes et stables sur le long terme. Le prix de vente s'établit à 3,07\$/kpc et augmente en fonction de l'inflation. Maurel & Prom est ainsi doté d'un cash-flow additionnel important et non dépendant de la fluctuation des prix du pétrole, renforçant davantage la structure bilancielle du Groupe.

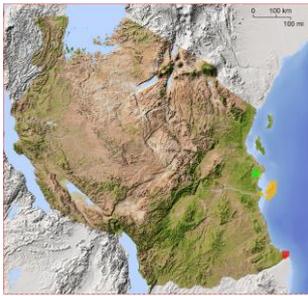
Au 31 décembre 2015, le Groupe disposait de 272,5 Gpc, soit l'équivalent de 45,4 Mb. Cette hausse de 28 % des réserves P1+P2, par rapport à la même période en 2014, est la conséquence des résultats du puits MB-4 foré en juin 2015 et du début de l'approvisionnement en gaz du centre de traitement en août 2015.

Le tableau ci-dessous présente les réserves du champ de Mnazi Bay, réparties par catégorie. Les réserves de gaz sont présentées en quote-part Maurel & Prom (48,06 %), nette de redevances⁽¹⁾.

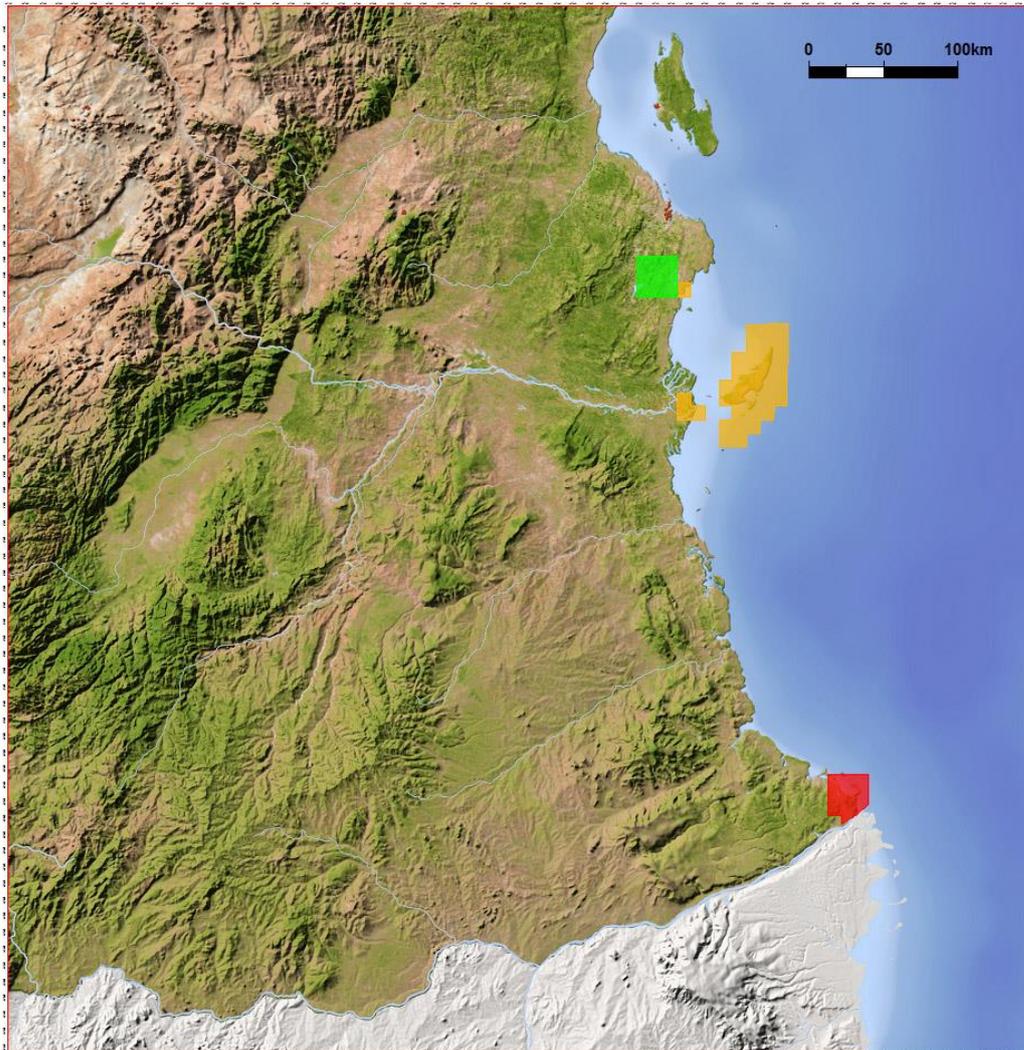
Réserves du champ de Mnazi Bay au 31 décembre 2015

Maurel & Prom 48,06% <i>en quote-part du Groupe nette de redevances⁽¹⁾</i>		
	Gaz (Gpc)	Barils équivalent pétrole (Mbep)
P1	161,6	26,9
P1+P2	272,5	45,4

(1) Les redevances dues au titre du Contrat de Partage de Production sont payées par la société TPDC (*Tanzanian Petroleum Development Corporation*) selon les accords en place.



Maurel & Prom est opérateur du permis de Mnazi Bay avec 48,06 % d'intérêts.



TANZANIE

Symbol legend		
 MNAZY BAY	 BIGWA RUFJI MAFIA BLOCK	 MKURANGA

Prochaine publication :

31 mars 2016 avant bourse : **résultats annuels 2015**

Français		Anglais	
pieds cubes	pc	cf	cubic feet
pieds cubes par jour	pc/j	cfpd	cubic feet per day
milliers de pieds cubes	kpc	Mcf	1,000 cubic feet
millions de pieds cubes	Mpc	MMcf	1,000 Mcf = million cubic feet
milliards de pieds cubes	Gpc	Bcf	billion cubic feet
baril	b	bbbl	barrel
barils d'huile par jour	b/j	bopd	barrels of oil per day
milliers de barils	kb	Mbbbl	1,000 barrels
millions de barils	Mb	MMbbbl	1,000 Mbbbl = million barrels
barils équivalent pétrole	bep	boe	barrels of oil equivalent
barils équivalent pétrole par jour	bep/j	boepd	barrels of oil equivalent per day
milliers de barils équivalent pétrole	kbep	Mboe	1,000 barrels of oil equivalent
millions de barils équivalent pétrole	Mbep	MMboe	1,000 Mbbbl = million barrels of oil equivalent

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

MAUREL & PROM

Tel : 01 53 83 16 00

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tel : 01 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris
CAC® mid 60 - SBF120® - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable - CAC® All-Share – CAC PME – EnterNext® PEA-PME 150
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**